



Mise en place d'un atelier de poules pondeuses bio

Cette formation est faite pour vous si

vous souhaitez :

Être capable de conduire un élevage traditionnel de poules pondeuses bio. Connaitre et comprendre la réglementation en vigueur et les spécificités du cahier des charges de l'agriculture biologique et de la commercialisation des œufs. Savoir construire et entretenir - à faible coût - ses poulaillers.

Contenu

Jour 1

Matinée

Présentation de la poule, son comportement, son aliment, son environnement, ses prédateurs, ses fragilités (diaporama)

Après-midi

le poulailler : conception, plan, matériaux, fabrication, coûts.
2 types de poulaillers sont étudiés

1 poulailler type tunnel de 18 m² pour 100 pondeuses construit à base de bois local non traité, d'arceau de serre, de grillage et de bâche

1 poulailler en bois sur pilotis de 4 m² pour 16 pondeuses

Jour 2

Matinée

Gestion des risques sanitaires et mise en conformité avec la réglementation : les facteurs de troubles, maladies courantes, parasites, les remèdes de base, analyses obligatoires et facultatives. Prévenir les risques sanitaires par une bonne conduite d'élevage, une alimentation saine et équilibrée, un bien-être animal, des analyses, ... plutôt que guérir

Après-midi

Déterminer la rentabilité d'un atelier de 200 à 250 poules pondeuses

INFOS PRATIQUES

Lieu : Alpes de Haute-Provence, La Brillanne (salle de la mairie)

Date : 1 et 2 février 2018

Horaires : 8h45 - 17h00

Repas : tiré du sac

Intervenants :

Jean-Loup Crépin-Leblond, formateur spécialisé en poules pondeuses et agriculteur bio en Corrèze

Public : Agriculteurs, porteurs de projet

Prérequis : Aucun

Tarif :

GRATUIT : pour les agriculteurs pris en charge par VIVEA mais *caution de 50 € à l'ordre d'Agribio 05 à faire parvenir par courrier pour valider votre inscription*

280 € pour les agriculteurs non-éligibles

Pour tout renseignement

Bertille GIEU au 04 92 52 53 35 ou 06 03 07 94 88 ou agribio05@bio-provence.org

